Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1921)**

Heft 9

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de béton a cédé à la *pression intérieure*. Il est tout naturel que, par suite de cette déformation et des efforts de traction qui en résultaient dans le corps de béton, ce soient, en première ligne, les joints des pieds-droits avec le radier, lesquels n'offraient qu'une très faible résistance à la traction, qui aient dû s'ouvrir. Ces fissures correspondent toutes à la position des joints de travail. Si les fissures supérieures ne se sont pas produites dans le sommet de la voûte lui-même, mais bien des deux côtés de cette dernière, c'est parce que ledit sommet adhérait mieux à cause des injections de ciment. *(A suivre.)*

Concours pour l'étude des plans d'un bâtiment d'internat à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier.

(Suite.) [1]

N° 9, *Auroriens.* — Le plan régulier de ce projet limité en surface et en hauteur, présente une bonne proportion générale. Les dégagements, largement éclairés, ont une surface raisonnable et suffisante. Les divers services, orientés favorablement, sont judicieusement groupés en un plain-pied, un rez-de-chaussée et un étage. Au plain-pied, contenant une classe et le laboratoire de chimie, l'aménagement ample et clair du réfectoire et de la cuisine est excellent ; cette dernière et ses dépendances, reléguées sur la face postérieure, avec cour de service, sont placées favorablement, à tous les égards. Le réfectoire du personnel est insuffisamment éclairée et aéré. Bon emplacement du local de nettoyage avec entrée directe de l'extérieur. (Fig. 11 à 14).

Au rez-de-chaussée, claire disposition des salles d'études (trop longues, 10 m.) et de l'aula, avec vestiaires en « doublure ». Au premier étage, les dortoirs sont presque tous tournés vers le sud-est, mais le groupement et la disposition des lits laissent à désirer. Les lavabos « en doublure » sont conçus de manière commode ; toutefois, il y aurait lieu d'augmenter leur profondeur. La seconde étape, bien comprise, consiste en la construction de l'aile droite, réalisable sans état transitoire disgracieux.

L'aspect d'ensemble est d'une masse proportionnée, cependant le détail de l'architecture n'est pas au point, notamment en ce qui concerne le rapport des vides et des pleins. La toiture, sans être volumineuse, couronne bien l'édifice, tout en étant d'une grande simplicité. Les deux pignons des extrémités pourraient être supprimés sans inconvénient. Le cube de construction est modéré (12 908 m³.). *(A suivre.)*

[1] Voir *Bulletin technique* du 16 avril 1921, page 91.

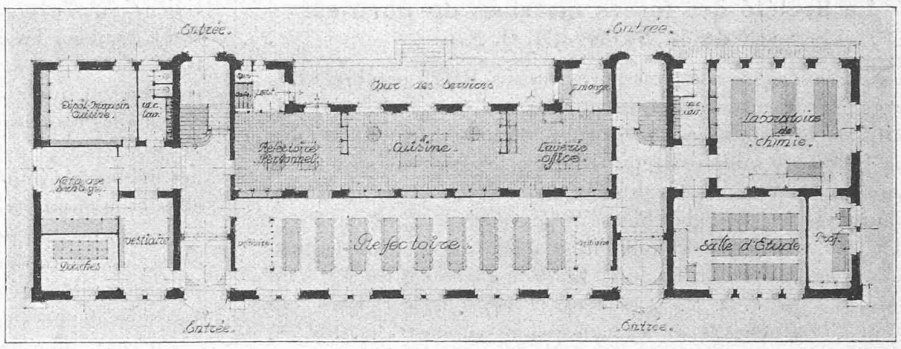

Fig. 11. — Plan du rez-de-chaussée inférieur. — 1 : 500.

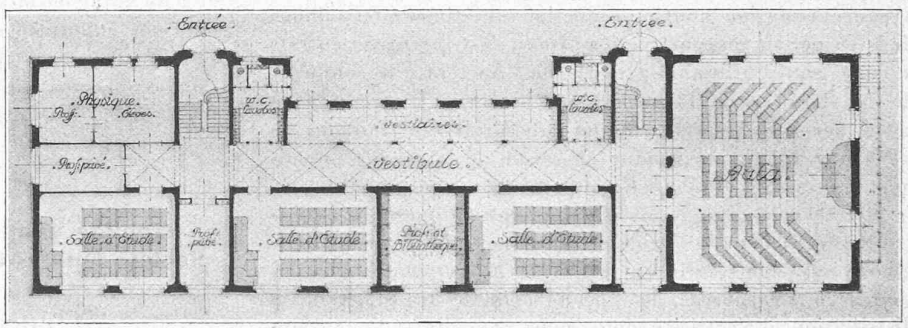

Fig. 12. — Plan du rez-de-chaussée supérieur. — 1 : 500.

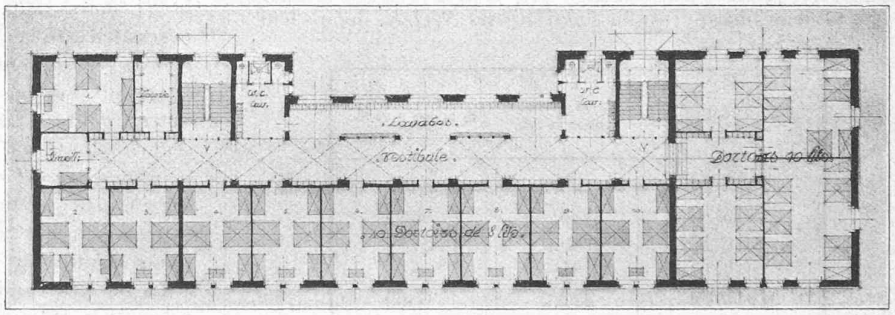

Fig. 13. — Plan du 1er étage. — 1 : 500.

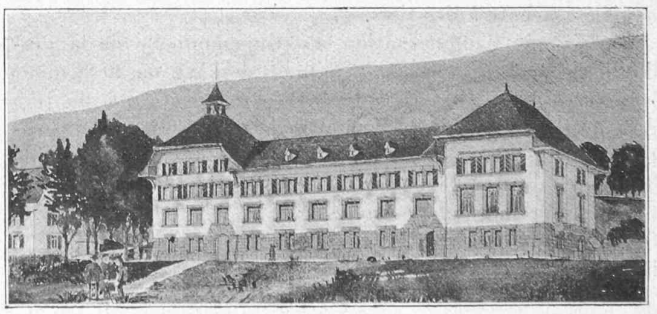

Fig. 14. — Perspective.

3me prix : projet « Auroriens »,
de MM. *J.-M. Debely et G. Robert*, architectes,
à La Chaux-de-Fonds.